



**4 décembre 2014:**  
**Élections dans toute la Fonction  
Publique**  
**et tous les Établissements Publics**

**FSU : Fédération Syndicale Unitaire,  
un acteur majeur pour l'action publique**

**JE VOTE FSU**

- **Pour faire vivre un syndicalisme démocratique** de lutte et de transformation écologique et sociale
- **Pour agir en toute indépendance et sans compromission** vis-à-vis des hiérarchies
- **Pour obtenir des résultats** sur des revendications justes, en refusant le clientélisme et l'électoratisme
- **Pour être défendu-e et informé-e** indépendamment de mon statut et de mon corps, et faire vivre l'égalité entre femmes et hommes
- **Pour obtenir des élu-e-s déterminé-e-s et combatif-ve-s** grâce au soutien d'une organisation syndicale forte
- **Pour renforcer la Fonction Publique**, refuser l'austérité, les privatisations, la remise en cause de l'égalité territoriale
- **Pour contrer le mouvement de casse** du statut des fonctionnaires, le développement de l'individualisme et des inégalités, la gestion des carrières à la carte
- **Pour remettre l'humain au cœur de la gestion du personnel et des relations avec les usagers**

- *Pour une répartition des richesses, réduisant la part consacrée au capital et à la spéculation, assurant la solidarité, la justice sociale et le respect du milieu naturel*
- *Pour dénoncer et lutter contre toutes les formes de discrimination*
- *Pour défendre la protection sociale et les retraites*
- *Pour revaloriser les salaires et les carrières*
- *Pour créer des emplois de titulaires en nombre suffisant et qualifiés*
- *Pour en finir avec l'emploi précaire et titulariser les agents contractuel-le-s*
- *Pour améliorer les conditions de travail et s'opposer aux méthodes développées par le Nouveau Management Public*

**pour désigner  
mes représentant-e-s  
dans les Comités  
Techniques**

CT ministériel  
CT locaux  
CHS/CT Locaux  
CRIC



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## ELECTIONS aux Comités Techniques, C'EST IMPORTANT DE VOTER !

Le Comité Technique (CT) est l'instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services (missions, effectifs, emplois, compétences, moyens de fonctionnement).

Le Comité Hygiène et Sécurité, Conditions de Travail (CHSCT), dont les représentants seront aussi désignés suite à cette élection, doit être consulté sur tous les sujets relatifs aux conditions de travail, à l'hygiène, à la sécurité et à la santé au travail.

**Quel qu'en soit le motif, vous pouvez avoir un jour ou l'autre recours à vos représentants-e-s en CT... bien les choisir et pouvoir compter sur eux, c'est indispensable.**

### Dans les DDPP

Le **SNUITAM-FSU** a animé l'action pour :

- la défense des missions de service public : contrôle de la sécurité alimentaire en abattoirs, les missions d'inspection,
- la déprécarisation et de meilleures conditions d'emplois pour les non-titulaires : contractuel(le)s et vacataires,
- le maintien et la reconnaissance des qualifications
- combattre les dérives actuelles : PFR (RIFSEEP), individualisations des rémunérations
- la défense des agents lors des réorganisations

## AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIÉS LA FSU AGIT EN RECHERCHANT L'UNITÉ SYNDICALE

La FSU agit pour renforcer le service public de sécurité sanitaire de l'alimentation, de la protection du consommateur, du bien être et de la protection animale, du contrôle des installations classées. C'est une nécessité absolue dans un monde ouvert où les maladies circulent plus facilement que les humains.

**Pour cela** il faut revoir toute la politique de délégation de service public, de privatisation, de gestion du risque basée exclusivement sur des probabilités associées à la rentabilité financière.

**Pour cela** il faut des moyens à la hauteur besoins. Des recrutements de fonctionnaires correctement formés et payés.

**La titularisation de tous les non-titulaires est une priorité du SNUITAM-FSU.**

Nos actions en la matière -ont permis d'obtenir des résultats mais il reste à faire pour mettre un terme au recours à l'emploi précaire comme variable d'ajustement.

**L'amélioration des conditions de travail est une priorité :**

- *en agissant sur l'organisation du travail,*
- *en remettant en cause les pratiques managériales favorisant l'individualisme et la mise en concurrence des agents,*
- *en agissant sur l'ergonomie des postes de travail,*
- *en permettant les départs en retraites anticipés pour les agents effectuant des travaux pénibles.*

**JE VOTE**  
**LE 4 DECEMBRE**



## LE DIALOGUE SOCIAL NE SE LIMITE PAS AUX CT/CHSCT

La FSU n'a jamais été dupe de ce fait. Aussi, l'action syndicale ne peut ni ne doit se limiter à siéger et jouer l'interface du syndicalisme comme intermédiaire entre la hiérarchie locale et les agents.

Les représentants FSU dans les instances de dialogue portent les revendications des personnels. Ils ne font pas que les « représenter ».

Ils refusent que les CT et CHCT ne soient que des chambres d'enregistrement des décisions des directeurs. Le dialogue social ce n'est pas seulement exprimer des attentes, c'est trouver ensemble des remèdes et des compromis acceptés par les agents, sous leur contrôle.

Les représentants FSU s'engagent à échanger avec les personnels avant les CT et à rendre compte des débats, des positions prises et avis émis. La FSU ne s'enferme pas dans ces instances et articule présence dans les CT/CHSCT et sur le terrain.

La FSU est attachée à l'action intersyndicale dans les CT/ CHSCT . Ses représentants cherchent à dépasser les clivages syndicaux et de services pour mieux défendre tous les personnels et le service public.

**Faire progresser les droits des salariés passe aussi par le bulletin de vote. Si tous ont la même taille tous n'ont pas le même poids. En votant FSU vous pèserez en faveur du progrès social**